

## **CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET**

### **COMPTE RENDU du 27 mai 2019**

Nombre de membres afférents au Conseil : 15 / En exercice : 15

Présents -9- Votants : 13

Date de la convocation : 20 mai 2019

Date d'affichage : 3 juin 2019

**L'an DEUX MILLE DIX NEUF, le vingt sept mai**, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

#### **Etaient présents :**

Marie-Thérèse DREVET, Jean-Pierre CORSIN, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Isabelle SALLIN, Jean-Eric POGGI, Dominique DECINA, Laurent RICOL, Sylvie CARNEIRO DA SILVA,

#### **- Absents avec pouvoir :**

- Fabrice PONSOT pouvoir à Jean-Eric POGGI
- Guillaume NERAT DE LESGUISÉ pouvoir à Marie-Thérèse DREVET
- Maryse CHARVET pouvoir à Isabelle SALLIN
- Bruno GALLI pouvoir à Marie-Claire HUSSON

**- Absents excusés** : Jérôme ANDRE, Jean-Luc BAUDRAS

#### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Délibération du SIVOM - modification statutaire du SIVOM à la carte du mâconnais concernant la compétence « assainissement »
- Compte rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

#### **1/ Lecture du compte rendu de séance du 1<sup>ER</sup> avril 2019**

Approuvé à l'unanimité

## 2 / Délibération SIVOM – modification statutaire du SIVOM à la carte du mâconnais concernant la compétence « assainissement »

Madame le Maire expose : Le SIVOM du Mâconnais de Fleurville exerce jusqu' alors la compétence Assainissement Collectif et Non collectif dans le cadre de l'exercice de ses vocations à la carte pour les communes de Bissy la Mâconnaise, Burgy, Cruzille, Lugny, Montbellet, et St-Gengoux de Scissé. En date du 22 novembre 2018, la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois a délibéré afin d'étendre l'exercice de la compétence facultative supplémentaire : - création et gestion d'un service public d'assainissement non collectif : contrôle des installations d'assainissement non collectif des particuliers sur l'ensemble de son territoire intercommunal à compter du 1er janvier 2019. Le SIVOM à la carte du Mâconnais souhaite n'exercer plus que la compétence « assainissement collectif ». De ce fait, il convient de modifier la rédaction actuelle des statuts du SIVOM – « assainissement collectif et non collectif » en assainissement collectif. Cette modification statutaire a été approuvée par le Comité Syndical du SIVOM le 9 avril 2019. Après délibération, le conseil valide la modification des statuts du SIVOM à la carte du Mâconnais compétence « assainissement collectif et non collectif » en assainissement collectif.

## 3/ Compte rendu des réunions intervenues

- **Travaux RD 906** : les travaux ont démarré au Nord. Une information a été communiquée à chaque administré. Une attention particulière est portée aux entrées des riverains.
- **Syndicat des Eaux** : Mr BORNUAT communique l'état des 2 puits de captage en fonction à Montbellet. Un troisième puits est prévu. Une réunion d'information est prévue le 4 juin prochain à cet effet.
- **Communauté de communes** : le budget communautaire a été voté sans changement au niveau des taux. Le permis de construire de l'office du Tourisme a été accepté. Une permanence à l'Office de tourisme à Fleurville est maintenue en juillet et août . Des locaux sur ce site seront aménagés en espace de coworking.
- **la cordée musicale** sous la houlette de la Communauté de communes organisera une série de concerts dont le premier sera à MONTBELLET le jeudi 20 juin prochain.
- **des ateliers Bons Jours** sont proposés aux séniors du secteur sur divers thèmes.
- **SPA** : l'assemblée générale s'est déroulée. Il est à noter une augmentation de la cotisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.
- **Mr CORSIN** précise que les Ets PIGUET à la demande de la commune interviennent actuellement sur les toitures des églises du Bourg et de Saint-Oyen.
- **Une jeune de la commune** effectuera un stage au secrétariat de mairie durant le mois de juin ainsi qu'une personne extérieure la première semaine de juillet dans le cadre d'un stage d'immersion pour la formation de secrétaire de mairie organisée par le Centre de gestion de Saône et Loire.

- o La séance est levée à 22 heures

La prochaine séance de conseil est fixée au lundi 24 juin 2019 à 20h15

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits, ont signé au registre les membres présents